



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

**Réponse de Madame Yuriko Backes, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics,
à la question parlementaire n°1180 du 12 septembre 2024
de Monsieur le Député Yves Cruchten
au sujet de la cellule "Building Management System" (BMS) auprès des CFL**

Le rapport d'audit a été finalisé fin septembre par le Comité d'audit des CFL.

L'Audit Interne a examiné les procédures et réglementations en place. Dans l'ensemble, elles sont adéquates, appropriées et efficaces. Sur base des recommandations du rapport d'audit, les procédures et instructions existantes seront centralisées dans un document unique et l'ensemble du personnel travaillant dans la cellule BMS suivra des séances de formation, voire de remise à niveau par rapport à ce nouveau document unique.

Selon les informations reçues de la part des CFL, des enquêtes internes disciplinaires sont en cours dont l'issue n'est pas encore connue.

En ce qui concerne les installations techniques, le rapport d'audit a également préconisé quelques mesures d'amélioration, sans que l'état actuel de ces équipements n'ait entravé le bon fonctionnement de la cellule BMS jusqu'à ce jour. L'audit propose la mise en place d'une périodicité uniforme des contrôles de bon fonctionnement des caméras sur l'ensemble du réseau, ainsi que l'uniformisation des installations et connexions vers la cellule BMS (ex.: connexion entre les ascenseurs et la cellule BMS).

La direction des CFL a approuvé l'ensemble des recommandations de l'audit et leur implémentation a déjà commencé. J'ai proposé d'ailleurs à la Présidente de la Commission de la mobilité et des travaux publics d'inscrire ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la commission, afin que la Direction des CFL puisse présenter plus en détail les résultats dudit audit.

Luxembourg, le 10 octobre 2024

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes